

École Primaire St Cyprien



" Les magnolias "
18, rue G. Robin
42 160 St Cyprien
tel : 04 77 55 24 56

CONSEIL D'ECOLE N° 3 DU 15 JUIN 2023

Excusés : Mme GUILLERM IEN Andrézieux Nord, Mme Souzy, Mme Monod, Mme Faure, Mme Dallon, Mme Commarmond, M Roche

Etaient présents :

Mme Meunier Favier, Mme Auzanneau, M Rodière

Mme Longuet

Mme Prat, Mme Chillet, Mme Zantedeschi, Mme Bruyas, Mme Martins, Mme Candeias, Mme guillaume

Mme Defaye, Mme Ollier Perain, Mme Guyot, Mme Tardy, Mme Paolucci, Mme Zobebe, Mme Bosquet, Mme Bruyas, mme Melenchon

Mme Ferreira

Secrétaire de séance : MmeTardy

Présidente : Mme Melenchon

- 1- Effectifs et répartitions des classes pour 2023-2024

- PS 28
- MS 28
- GS 28
- CP 28
- CE1 13
- CE2 30
- CM1 33
- CM2 30

Deux répartitions travaillées en conseil des maîtres ont été annoncées ce jour

Soit 9 classes :

10 + 9+ 5 PS MS GS
10 + 9+ 5 PS MS GS
8 + 10+ 6 PS MS GS
12+ 8 GS CP
20 CP
14 + 10 CE1 CE2
CE2 CM1 20 + 6
CM1 27
CM2 30

Soit 10 classes :

10 + 9+ 5 PS MS GS
10 + 9+ 5 PS MS GS
8 + 10+ 6 PS MS GS
12+ 7 GS CP
21 CP
14+7 CE1 CE2
23 CE2
22 CM1
11+8 CM1 CM2
22 CM2

TOTAL 219 ELEVES POUR SEPTEMBRE 2023

- 2- Labellisation de l'école pour le développement durable
- Labellisation E3D sera faite officiellement le 1^{er} juillet avec un discours des CM2 après l'inauguration de la nouvelle cour

Plusieurs actions ont été menées avec la collaboration de Mme Berthet adjointe à la mairie responsable du développement durable

Actions 2022-2023 :

1. Réunion avec C Paquet sur le compost et les lombrics pour les CM (à voir pour l'année prochaine ?)
2. Reboisement au gour des Véroniques avec Les CM1 de Mme Guyot aidés par les agents techniques et Mme Berthet
3. Mise en place dans la cour de la maternelle de deux bacs avec les MS GS

Objectifs :

- Valoriser le compost

- Radis, salades à couper
- Menthe, romarin, persil

Plantation semaine du 9 au 13 mai

Animation par Mme Berthet du 2 au 5 mai

Se poser des questions et y répondre

Sur le paillage → pourquoi paille-ton ? Avec quoi peut-on pailler ?

Et sur la question de l'économie de l'eau (intervention de CILDEA animations financées par Loire Forez Agglomération pour toutes les classes de la GS au CM2)

3. Nettoyage de la commune « Opération Loire propre » proposée aux CE2 CM1 CM2 (mars 2023)
 - Question des éco- délégués et du lien avec le CME en 2023-2024
 - Mise en place d'une charte des éco- délégués en 2023-2024
4. Recyclage des piles
5. **Jardin devant la cantine**

Aromatiques utilisés par le cuisinier

Mise en place d'un jardin pédagogique avec étiquettes avec les noms des plantes et fiches descriptives mises en place au CME puis retour en classe en 2024

7. Information donnée aux élèves sur le recyclage « des poubelles jaunes »
8. Visionnement du petit film « l'odyssée de nos déchets » et discussion avec les CM2 autour de ce court métrage
9. Exposition des affiches EDD réalisée par les CM2

- **3- projet avec la bibliothèque du village**

- Les classes d'élémentaire se sont rendues à la bibliothèque du village cette année
- L'an prochain les maternelles reprendront ce projet « un lieu de culture dans notre village »

- **4- Des enseignants référents dans notre école ?**

Mme Ollier Perain est référente arts et culture et elle est chargée de faire l'inventaire dans ADAGE des actions faites dans toutes les classes et des élèves qui ont participé aux actions (plus de 20 actions ont été recensées cette année)

Chaque élève de CM2 aura une attestation « arts et culture » indiquant les actions qu'il a faites lors de sa scolarité dans notre école.

Au sujet de la culture pour 2023 2024, nous comptons toujours permettre aux classes du CP au CM2, d'aller au théâtre du Parc à Andrézieux et à la Passerelle de Saint Just Saint Rambert.

Mme Melenchon, Mme Tardy, Mme Commarmond, Mme Zobe référentes sur le protocole « intimidation » PHARE

Mme Guyot, Mme Souzy, Mme Paolucci référentes E3D

Mme Defaye référente liaison GS/CP

M Roche référent numérique

- **5 - information à la sexualité (demande ministérielle)**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse place l'éducation à la sexualité au cœur de ses priorités de la grande section au CM2 et ensuite au collège et au lycée. (ceci fait donc partie des programmes officiels)

L'éducation à la sexualité est une démarche éducative qui vise à :

- apporter aux élèves des informations objectives et des connaissances scientifiques
- identifier les différentes dimensions de la sexualité : biologique, affective, culturelle, éthique, sociale, juridique
- développer l'exercice de l'esprit critique
- favoriser des comportements responsables individuels et collectifs (prévention, protection de soi et des autres)
- faire connaître les ressources spécifiques d'information, d'aide et de soutien dans et à l'extérieur de l'établissement

L'éducation à la sexualité en milieu scolaire contribue à l'apprentissage d'un comportement responsable, dans le respect de soi et des autres. Nous mettrons donc l'accent sur une éducation à la vie relationnelle et affective, au respect mutuel et à l'esprit critique dès le plus jeune âge. Cette année l'infirmière scolaire Mme Rodriguez interviendra mardi 30 mai (le matin) auprès des élèves de CM2. Durant un temps son intervention a été faite à destination des filles et ensuite auprès du groupe de garçons.

Avant cette intervention un mail avait été envoyé par la directrice aux familles afin d'expliquer l'obligation et l'utilité de ce moment d'informations.

A partir de l'année prochaine de la GS au CM2, une heure par trimestre sera faite autour de « l'éducation à la sexualité ». Une programmation a déjà été travaillée par notre équipe en fonction de l'âge des enfants.

- **6- présentation du protocole « intimidation à l'école »**

Présentation de la démarche et du schéma d'intervention propre à notre école avec une équipe référente

Mme Melenchon

Mme Tardy

Mme Zobebe

Mme Commarmond

Mme Melenchon explique que lorsqu'une situation d'intimidation est connue par l'équipe enseignante, le protocole se met en route par l'équipe désignée.

Des questions sont posées à l'élève cible

Des questions sont posées à ou aux **élèves intimidateurs** accompagnés d'élèves neutres mais sans les juger ou les accuser. Une enseignante explique qu'un élève de l'école n'est pas bien actuellement. Est-ce ces élèves ont vu ou entendu des choses... La discussion se met en place sur un temps très court. La situation est analysée par l'équipe de suivi qui prend les mesures nécessaires.

Un schéma sera transmis aux familles à la rentrée 2023 expliquant la prise en charge de situation d'intimidation.

- **7- accueil des petites sections au mois de juin**
Activités mises en place pour les grandes sections passant au CP dans le cadre de la liaison GS/CP

Livret fait en direction des familles et accueil dans les classes le 15 juin avec un moment convivial le GOÛTER

25 enfants sur 28 sont venus et 3 se sont excusés (rdv prévus ultérieurement)

- **8- Elections des représentants des parents d'élèves pour 2023-2024, rôle des parents d'élèves élus**

- De nouveaux parents doivent se faire connaître auprès de la liste indépendante via cette adresse mail : parentsdesaintcyprien@hotmail.com
- Possibilité également d'être membre du sou des écoles, une boîte aux lettres est située devant l'école

- La directrice rappelle le rôle des parents d'élèves

- **9- Comment s'organiseront les services dans la nouvelle cour l'an prochain ?**
Travaux cour des maternelles
Ainsi les maternelles iront dans la cour de l'élémentaire avec les élèves de CP

La cour des maternelles sera refaite en 2023-2024. Elle sera sécurisée et végétalisée. Dans un espace (actuellement le parking), une Aire Terrestre Pédagogique sera installée avec un jardin et un poulailler. Nous comptons également mettre en place le lien intergénérationnel pour faire vivre cette Aire.

Les enseignants ont travaillé avec la municipalité mardi 13 juin sur l'aménagement de cet espace. L'architecte proposera deux plans.

Ainsi les petits de maternelle iront dans la nouvelle cour de l'école élémentaire en 2023-2024

Nous vous précisons à la rentrée les modalités pour accompagner vos enfants jusqu'aux classes et comment les récréations seront organisées.

- **10-projet « notre école faisons la ensemble »**

L'équipe enseignante s'est engagée dans ce projet en octobre 2022, le projet a été envoyé en mars 2023.

Il est construit autour de la compréhension orale « **apprendre à comprendre** »

Nous avons demandé du matériel (classe numérique, vidéo projecteurs, bookinous, meubles pour la Bibliothèque...)

Des animations auprès d'un conteur et d'un designer

Ce projet a été validé par le Rectorat en avril 2023. Une somme d'environ 57000€ nous a été allouée. Cette sera gérée par le rectorat.

Questions des parents d'élèves :

A la municipalité :

1. La sortie de parking située vers la bibliothèque municipale est souvent périlleuse. Elle l'est surtout aux heures des rentrées et des sorties scolaires car il y a souvent beaucoup de monde sur le trottoir au niveau du stop. Cela cache la visibilité.

Serait-il possible de faire installer un miroir sur le trottoir opposé ?

Mme Meunier Favier répond : Pour le policier municipal et le deuxième Adjoint le miroir serait trop dangereux. Il est préférable de déplacer le stop sur la rue Germaine Robin juste avant la sortie du parking de la bibliothèque.

Il faudra donc faire très attention lorsque le changement de signalétique aura été fait.

Ecole :

1. Afin d'assurer une meilleure communication avec l'ensemble des parents d'élèves, nous aimerions obtenir notre propre listing de mails. Accepteriez-vous que l'on transmette un mot à la rentrée prochaine via le carnet de correspondance des enfants pour en informer leurs parents ?

La directrice répond, sans problème. Les parents le voulant pourront directement donner leur mail à la liste de parents car avec la RGPD la directrice ne peut en aucun cas transmettre les adresses mail des parents.

2. Les enfants ayant eu des sorties de classe en sont ravis

Y-a-t-il d'autres sorties prévues notamment pour les élèves qui n'en n'ont pas encore bénéficié cette année ?

Tous les voyages ont été faits entre le 11 mai et 15 juin

Les enfants étaient ravis

QUESTIONS DIVERSES

1/ La municipalité indique que les enfants n'ayant pas trois ans au 4 septembre pourront manger à la cantine avec une période d'essai de 14 jours (autonomie demandée pour manger)
Cet article sur l'âge d'accueil sera rajouté au règlement
Un règlement pour le périscolaire sera également écrit (indiquant les tarifs, les horaires et les obligations)

2/ Elections au CME le 22 juin seulement 7 enfants inscrits ce jour
Les enseignantes demanderont à nouveau vendredi 16 juin si d'autres élèves veulent participer aux élections.

3/ Mme Meunier Favier demande si un conseil d'école peut se faire en mairie l'an prochain
Mme Melenchon répond oui, nous verrons lequel plus tard...

4/ Les études et garderie en 2023-2024

Mme Paolucci et Mme Defaye feront les études les lundis et jeudis, les études deviennent une aide aux devoirs qui pourra accueillir les enfants les moins autonomes avec un effectif limité. Les lundis et jeudis les études et la garderie seront gratuites jusqu'à 17h30. Les mardis et vendredis la garderie de 16h30 à 18h sera payante

Pour cette prochaine année scolaire, 2 enseignants seulement, au lieu de 3 précédemment, géreront les temps d'aide aux devoirs aussi en concertation avec Mme la Directrice du Groupe scolaire, une trentaine d'enfants pourront participer à ces temps d'aide aux devoirs, 2 jours par semaine, les lundis et jeudis de 16h30 à 17h30. Les autres enfants pourront aller aux périscolaires dès 16h30. Il en sera de même pour les mardis et vendredis pour tous les enfants.

Les enfants qui participeront aux temps d'aide aux devoirs seront proposés par les enseignants et les familles en seront informées bien en amont.

Pour mémoire, ce temps n'est pas une obligation scolaire mais un service que propose la Municipalité aux familles, sachant que la rémunération des enseignants pour ces heures travaillées, en plus de leurs heures de cours, est faite par la collectivité et non par l'Education Nationale.

Les temps d'aide aux devoirs et les temps périscolaires pour l'année 2023-2024 seront répartis comme suit :

	Aide aux devoirs <i>(30 enfants POUR DEUX CLASSES)</i> 16h30 – 17h30 (gratuit)	Périscolaire <i>(autres enfants)</i> 16h30 – 17h30 (gratuit)	Périscolaire <i>(tous)</i> 16h30 – 17h30 (payant)	Périscolaire <i>(tous)</i> 17h30 – 18h (payant)
Lundi	OUI	OUI		OUI
Mardi			OUI	OUI
Jeudi	OUI	OUI		OUI
Vendredi			OUI	OUI

- **les études s'appelleront désormais AIDE AUX DEVOIRS**

5/ L'activité vélo

Mme Meunier Favier précise que l'année prochaine l'activité cyclisme pour les CE1 et CM2 se fera sur le parking situé en face de la rue des Murettes.

6/ Qu'en est-il du ménage en élémentaire à ce jour, question posée par les parents d'élèves « Un léger mieux » indique les enseignants. La communication reste difficile avec l'équipe d'employées en charge du ménage.

M Rodière dit qu'une décision sera prise après le mois de juillet quant au fait de continuer comme cette année.

La séance est levée à 19h55

Bonnes vacances d'été à tous les enfants et leur famille !

La rentrée est le 4 septembre à partir de 8h20

Les classes seront affichées le 1^{er} septembre

La séance est levée à 19h55